

L'Atelier 210 veut se refinancer par le crowdfunding

CULTURE La salle de spectacle a besoin d'un coup de pouce pour la saison 2016-2017

Ce jeudi en fin d'après-midi, le compteur du site de Kisskissbankbank affichait déjà un montant des plus encourageants soit 4.235 euros. De quoi réjouir le directeur de l'Atelier 210 qui propose depuis un peu de dix ans une programmation théâtrale et musicale du côté d'Etterbeek. « Nous avons lancé l'appel hier soir et nous avons déjà récolté tout cela en quelques heures, nous sommes plutôt étonnés mais surtout très contents, c'est chouette », entame Benoît Roland.

Un démarrage plus qu'encourageant pour cette campagne visant à financer une partie du budget de la saison 2016-2017. Pour ce faire, l'Atelier 210 fait appel aux dons et se lance dans le crowdfunding via le site Kisskissbankbank. Et ce, en vue de récolter la somme de 10.000 euros. Jusque-là pourtant, le théâtre avait réussi à fonctionner sans aide extérieure. « Depuis 2013, nous avons introduit une demande de contrat-programme

auprès de la fédération Wallonie-Bruxelles. Nous sommes toujours en attente d'une réponse et cela nous empêche un peu d'aller de l'avant et de monter des projets sur plusieurs années ». Une situation incertaine qui serait toutefois des plus courantes dans le secteur. Enfin presque. « Ce n'est pas que le cas pour nous, ces décisions mettent du temps à arriver, il s'agit d'un long processus mais ce qui est différent c'est que la plupart des autres théâtres ont déjà une subvention qui est prolongée année après année avant la décision de la fédération mais, comme nous n'avons pas de contrat-programme, on reste dans l'incertitude ».

En attendant une solution plus pérenne, les responsables ont décidé de prendre les choses en main. « Nous avons effectivement décidé de prendre le taureau par la corne. Aujourd'hui, il nous manque environ 30.000 euros par an pour tenir le coup,

pour nous permettre d'être ambitieux et de pouvoir améliorer un peu les conditions de tout le monde ».

Appel a été fait d'une part au mécénat d'entreprise et, d'autre part, au crowdfunding. « Pour nous aider à boucler le budget de l'année prochaine et on se donne un an pour trouver une solution plus structurelle ». Avec le risque de devoir dire stop après cela ? « On parle de 10 % du budget, si on a tenu 11 ou 12 ans, on ne va pas arrêter pour ces 10 %. Le but n'est pas non plus de relancer le crowdfunding chaque année ». Une expérience unique donc qui permet aussi aux donateurs de venir (re)découvrir le lieu, des places voire des abonnements étant offerts à partir d'un certain montant versé. « Il n'y a que pour cinq euros que nous ne donnons qu'un poster ou un bisou », sourit le directeur. ■

PATRICE LEPRINCE

www.kisskissbankbank.com